



CONFÉRENCE

# 30E ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION SUR LA PROTECTION DE TOUTES LES PERSONNES CONTRE LES DISPARITIONS FORCÉES

**25 October 2022**

Centre Panthéon - Salle des Conseils (2e étage, esc. M) 12 place du Panthéon  
75005 Paris. Retransmission en direct sur YouTube

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS**  
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](http://ASSAS-UNIVERSITE.FR)

CRDH - AFNU - SIOI UNA Italy

Mardi 25 octobre 2022, le *Paris Human Rights Center (CRDH)* de l'Université Panthéon-Assas, l'Association française pour les Nations Unies ([AFNU](#)) et *The Italian Society for International Organization - SIOI UNA Italy*, co-organisent une conférence à l'occasion du **30e anniversaire de la Déclaration sur la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées**

Programme

**9h - Ouverture**



- > Olivier de FROUVILLE, directeur du CRDH
- > Bernard MIYET, président de l'AFNU
- > Franco FRATTINI, président de la SIOI, président du Conseil d'État italien
- > Emmanuelle d'ALESSANDRO, ambassadrice d'Italie en France
- > Volker TÜRK, haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

## 9h30 - Les dynamiques juridiques

Sous la présidence d'Olivier de FROUVILLE, professeur à l'Université Panthéon-Assas, directeur du CRDH, membre du Comité des disparitions forcées

### **De la Déclaration de 1992 à la Convention de 2006**

Tullio SCOVAZZI, professeur à l'Université de Milan-Bicocca

### **Nature juridique et portée de la Déclaration 30 ans après**

Gabriella CITRONI, vice-présidente du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires

### **Les conflits armés : personnes disparues et disparitions forcées**

Giuseppe NESI, professeur à l'Université de Trente

### **La consécration du rôle des victimes, prévention, protection, réparation**

Emmanuel DECAUX, professeur émérite à l'Université Panthéon-Assas, ancien président du Comité des disparitions forcées, vice-président de l'AFNU

*Débats et pause café*

## 11h30 - Les convergences organiques

Sous la présidence de Gabriella CITRONI, vice-présidente du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires

### **La coopération du Groupe de travail avec le Comité des disparitions forcées**

Ugo CEDRANGOLO, secrétaire du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires

### **La synergie du Comité des disparitions forcées avec les autres instances onusiennes**

Albane PROPHETTE, secrétaire du Comité des disparitions forcées

### **La jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme**

Guido RAIMONDI, ancien président de la CEDH, président de la chambre sociale de la Cour de cassation italienne

### **La contribution politique du Conseil de l'Europe**

Angré GATTOLIN, sénateur, rapporteur de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

*Débats et pause déjeuner*

## 14h30 - Les défis substantiels

Sous la présidence d'Emmanuel DECAUX, professeur émérite à l'Université Panthéon-Assas, ancien président du Comité des disparitions forcées, vice-président de l'AFNU

### **Le pouvoir de guérison de la justice : réparation et résilience des victimes**

Maria Giovanna BIANCHI, ancienne secrétaire du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires et du Comité des disparitions forcées

### **La lutte contre l'impunité, crimes du passé et crimes du présent**

Juan-José LOPEZ-ORTEGA, membre du Comité des disparitions forcées

### **Les limites de la coopération judiciaire internationale**

Aurélia DEVOS, magistrat, ancienne vice-procureur du Parquet de Paris chargée de la section des crimes contre l'humanité



## L'interdiction de la disparition forcée comme norme de *jus cogens*

Hugo RELVA, conseiller juridique d'Amnesty International

### 16h30 - Table ronde : pour une nouvelle stratégie

Modérée par Franco FRATTINI, président de la SIOI, président du Conseil d'État italien

- > Claire CALLEJON, chercheuse associée au CRDH, *Convention against Enforced Disappearances Initiative*
- > Benoît CHAMOUARD, sous-directeur des droits de l'homme, direction des affaires juridiques, Ministère de l'Europe et des affaires étrangères
- > Andrej MATIĆ, conseiller juridique, Service européen pour l'action extérieure
- > Nassera DUTOUR, présidente de la Fédération euro-méditerranéenne contre les disparitions forcées

### 18h - Conclusions

- > Rosario SALVATORE AITALA, juge à la Cour pénale internationale
- > Olivier de FROUVILLE, professeur à l'Université Panthéon-Assas, directeur du CRDH, membre du Comité des disparitions forcées

## Informations pratiques

Pour accéder à l'événement, l'inscription par courriel est obligatoire : [invitations@afnu.fr](mailto:invitations@afnu.fr)

Retransmission en direct sur Youtube.